

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes**

**Conseil d'Administration  
Du jeudi 21 décembre 2017/ 18H15  
Au Mémorial du Camp de Rivesaltes**

**Etaient présents :**

**Pour le Conseil Régional**

Mme Dominique SALOMON

Mme Eliane JARYCKI

M. Guy ESCLOPE

M. Patrick CASES

**Pour le Conseil Départemental**

MME Hermeline MALHERBE

Mme Ségolène NEUVILLE

**Personne qualifiée**

Mme Geneviève ERRAMUZPE

**Représentant du personnel**

M. Philippe JOUANNY

**Excusés :**

Mme Carole DELGA

M. Rémi LACAPERE

Mme Anne LAUVERGEON

M. Jean Jacques LOPEZ

M. Roger BARRIE

M. Jean Claude GAYSSOT

M. Serge KLARSFELD

M. Denis PESCHANSKI

Mme Isabel ALTADILL CHICHET

**Etaient invités :**

Agnès SAJALOLI

Françoise ROUX

Carole MARTINEZ

Ariel SALA

**1. Adoption du Procès- Verbal du Conseil d'Administration du 24 novembre 2017**

*Procès-verbal adopté à l'unanimité.*

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 21 décembre 2017

Rapport 16/2017 : vote du Budget Primitif 2018

Considérant :

Le budget primitif 2018 se décompose ainsi :

**FONCTIONNEMENT**

**Dépenses de fonctionnement**

<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>864 000.00</b>
<b>012 - Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>710 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>1 574 000.00</b>
<b>042 - Opération d'ordre transfert entre sections</b>	<b>20 000.00</b>
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>20 000,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 594 000.00</b>

**Recettes de fonctionnement**

<b>70 - Produits services, domaine et ventes diverses</b>	<b>250 000.00</b>
<b>74 - Dotations et participations</b>	<b>1 144 000.00</b>
<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>200 000.00</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 594 000.00</b>

**INVESTISSEMENT**

**Dépenses d'investissement**

<b>20 - Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 000,00</b>
<b>21 - Immobilisations corporelles</b>	<b>18 000,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>20 000.00</b>

**Recettes d'investissement**

<b>040 - Opération d'ordre transfert entre sections</b>	<b>20 000,00</b>
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>20 000.00</b>

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- De voter le budget primitif 2018 tel que présenté ci-dessus

*Le budget 2018 a été pensé légèrement à la baisse au regard des dépenses engagées en 2017 même si certaines dépenses comme celles de personnel et des projets culturels sont identiques à 2017. A ce jour, le budget 2017 est à l'équilibre.*

*L'équipe a été confortée en 2017 avec l'arrivée d'un chercheur-géographe et d'une chargée de communication.*

*Les ressources proviennent toujours en grande partie des collectivités, auxquelles s'ajoutent des financements sur projets venant de la DMPA et de la DILCRAH.*

*Au niveau de la billetterie, on notera une diminution des recettes alors que le taux de fréquentation est identique à 2016 ; cela s'explique par une plus grande fréquentation scolaire mais moins de fréquentation individuelle. Les recettes de la librairie sont stables quand au café, les recettes sont plus marginales.*

*En terme d'investissement, le montant a été revu à la baisse car aujourd'hui l'établissement est neuf avec des investissements déjà réalisés les années antérieures qui permettent de fonctionner convenablement.*

*Un fonds de roulement ayant été créé les années précédents, le MCR est donc en capacité d'attendre le versement des subventions qui interviendront, dans le cadre des projets européens, après les engagements des dépenses.*

*Ariel SALA précise que la diminution du budget 2018 par rapport à 2017 est de 6% en charge de fonctionnements. Les 845 000 € de reliquat représentent environ 6 mois de fonctionnement ; cela dénote une gestion fine et pragmatique de l'établissement.*

**Budget 2018 adopté à l'unanimité des membres présents.**

#### QUESTIONS DIVERSES

ECRANS MEMOIRES du 30/11 au 3/12

C'est un nouveau rdv créé en cette année 2017 pour mettre en parallèle la mémoire et le cinéma ; composé de 4 journées de projections /tables rondes/ ateliers/

On a accueilli 500 personnes pour cette 1<sup>o</sup> édition.

La programmation était assez pointue avec la présence de différents réalisateurs importants tel que Avi MOGRABI, Dominique CABRERA, Emmanuel FINKIEL.

Pour les prochaines éditions, il conviendra d'associer davantage les établissements scolaires qui travaillent en particulier sur le thème du cinéma.

Le lien entre le travail de mémoire et le cinéma est un biais d'entrée très porteur pour aborder les sujets qui touchent au devoir de mémoire.

On pourra s'appuyer aussi sur l'institut Jean VIGO pour un travail d'éducation à l'image des jeunes publics.

Un partenariat est également en cours avec la filmoteca de Barcelona pour une programmation éventuelle sur le thème de la « Retirada ».

#### PROCHAINS RDV

- 18/01/18 : Nuit du mémorial avec Benjamin STORA sur la problématique de la Guerre d'Algérie en partenariat avec une association mémorielle membre de la Commission Mémoire du MCR.
- 25/01/18 : venue de Laurent GAUDE en partenariat avec le CML
- 6,8,9 /02 : « la 9<sup>o</sup> nuit, nous passerons la frontière... », pièce de théâtre/danse écrit par Marcel BOZONNET et Michel AGIER sur le thème des migrants d'aujourd'hui; cette pièce sera présentée dans un lycée de Lézignan Corbières (Lycée FERROUL) et dans deux lycées de Perpignan (LURCAT et MAILLOL) + une nuit du mémorial le 08/02 en présence de Marcel BOZONNET et Michel AGIER.
- Exposition avec le CIP sur la Guerre en Algérie et en France : sensibilisation aux mémoires de la Guerre d'Algérie.
- Ambassadeurs de la mémoire de la Shoah du 16 au 19/03 : rencontre de tous les jeunes ambassadeurs de la mémoire de la Shoah au MCR
- Journées d'études et Conseil Scientifique les 23 et 24/03 : il s'agit de faire vraiment travailler et participer les membres du CS à la vie du MCR.
  - 1 journée dédiée au CS
  - 1 journée et demie dédiée aux journées d'études
  - une question sera traitée de manière transversale par plusieurs scientifiques
    - « la vérité du témoin »
    - « à quoi sert le témoignage »
    - « à quoi sert un mémorial »

Hermeline MALHERBE demande si une newsletter à 3 mois pourrait être adressé aux élus afin qu'ils puissent planifier les évènements dans leurs agendas respectifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente de séance clôt la séance à 19H00



**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes**

**Conseil d'Administration  
Du vendredi 24 novembre 2017  
Au Mémorial du Camp de Rivesaltes**

**Etaient présents :**

**Pour le Conseil Régional**

Mme Carole DELGA  
Mme Eliane JARYCKI  
M. Guy ESCLOPE  
M. Patrick CASES

**Pour le Conseil Départemental**

MME Hermeline MALHERBE  
M. Rémi LACAPERE

**Personne qualifiée**

Mme Isabel ALTADILL CHICHET  
Mme Geneviève ERRAMUZPE

**Représentant du personnel**

M. Philippe JOUANNY

**Conseil Scientifique**

M. Denis PESCHANSKI

**Excusés :**

Mme Dominique SALOMON  
Mme Ségolène NEUVILLE  
Mme Anne LAUVERGEON  
M. Jean Jacques LOPEZ  
M. Roger BARRIE  
M. Jean Claude GAYSSOT  
M. Serge KLARSFELD

**Etaient invités :**

Mélodie CHIBATTE  
Agnès SAJALOLI  
Françoise ROUX  
Carole MARTINEZ  
Ariel SALA

**1. Adoption du Procès- Verbal du Conseil d'Administration du 24 mars 2017**

***Procès-verbal adopté à l'unanimité.***

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 24 NOVEMBRE 2017**

**Rapport 10/2017: Pré-programmation scientifique, artistique, culturelle de la saison  
2017/2018**

La pré-programmation culturelle, scientifique et artistique pour la saison 2017-2018 proposée par la Directrice, telle que présentée en annexe à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- D'approuver la pré-programmation culturelle, scientifique et artistique pour la saison 2017-2018 présentée en annexe à la présente délibération
- D'inscrire les dépenses et les recettes afférentes au budget de la structure

*Annexe à la délibération 10/2017*

**PRÉ-PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE, ARTISTIQUE ET CULTURELLE DE LA SAISON 2018**

Principes et Objectifs

Après avoir posé les fondations du projet, structuré l'équipe et le fonctionnement, analysé la période d'expérimentation et tiré les conséquences d'une première saison, le Mémorial peut aujourd'hui conforter son positionnement et poursuivre le développement du projet.

La programmation pour 2018 aura plusieurs objectifs :

1. Renforcer le positionnement du Mémorial en affirmant
  - l'identité scientifique, artistique et culturelle de l'établissement
  - son ambition pour tous les publics
  - sa volonté d'interroger le monde d'aujourd'hui à partir de son histoire
  - son rôle structurant pour les territoires
  - sa position de référence citoyenne pour la jeunesse
2. Augmenter la fréquentation du lieu, notamment la fréquentation des publics scolaires par
  - la création et la multiplication de modules de visites plus variés et adaptés à des publics différents
  - l'augmentation du nombre de projets pédagogiques liés à la programmation scientifique, artistique et culturelle
  - le développement de projets fédérateurs en direction de la jeunesse
  - la présence d'artistes qui vont mener des projets impliquant les publics dans le cadre de leur résidence
3. Être à l'initiative et /ou participer à des projets de territoire et de mise en réseau
  - Par la diffusion de l'outil de médiation culturelle et pédagogique « Figures Libres » et la création d'une exposition itinérante sur Friedel Bohny Reiter
  - Par la diffusion de formes artistiques et de lectures en hors les murs
  - Par la mise en œuvre d'un projet scientifique, artistique, culturel et pédagogique intitulé *Terre de mémoires* pour créer un réseau des lieux de mémoire, des associations et des établissements scolaires qui leur sont liés sur 11 des 13 départements de la Région Occitanie (Agde/ Hérault, Rieucros /Lozère, Brens/Tarn, Vernet d'Ariège/Ariège, Septfonds/ Tarn et Garonne, Argelès/Pyrénées Orientales, Bram/Aude, Récébédou et Noé/Haute Garonne, Lannemezan/Hautes Pyrénées élargi à Gurs /Pyrénées

Atlantiques) et à fédérer des projets d'animation sur le territoire régional dans le cadre des commémorations du 80ème anniversaire de la Retirada

### **Projets Européens 2018 :**

- **POCTEFA** à l'initiative de la Generalitat de Catalunya – Développer le tourisme de mémoire de part et d'autre des Pyrénées – Les Pyrénées 1936-1946 : une histoire de l'Europe. À partir des lieux de mémoires structurés et ceux à mettre en valeur sur le territoire, sur une base scientifique incontestable, améliorer l'accueil et la circulation des publics en créant notamment des outils numériques partagés.
- **LEADER** -Création d'outils de médiation à destination des jeunes des communes de la Vallée de l'Agly qui leur permettent de connaître l'histoire de leur territoire (dont l'existence du camp de Rivesaltes) et de développer des projets sur la citoyenneté et la lutte contre le racisme.
- **Projet Coopération pour l'Europe du Sud-Est** fonds spéciaux PECO et PESE gérés par l'OFAJ avec Dachau/Centre Mannheimer (Allemagne)- Musée d'Histoire Bosnie Herzégovine- Mémorial de Jasenovac (Croatie)- Association d'enseignants d'histoire de Croatie
- Cycle de séminaires sur « Comment les arts et la Culture contribuent-ils à la gestion des passés traumatiques et à la réconciliation en Europe »
- **Erasmus +** : 4èmes Rencontres des jeunes Européens en juillet sur « témoin de son temps » -
- Programme **L'Europe pour les citoyens** Recherche et formation sur la question de « ostracisme et perte de citoyenneté sous les régimes totalitaires : comment en tirer des enseignements pour aujourd'hui » en partenariat avec Laboratoire Praxiling, Université Montpellier 3

**Projets Grands Sites Occitanie** – le Mémorial est sollicité comme Lieu de visite et comme porteur du réseau Terre de mémoires pour la Candidature Grands sites Occitanie de **Perpignan et de Narbonne**.

**Projets développement touristique** –candidature début 2018 pour l'obtention du Label Qualité – participation à plusieurs salons sous l'égide de l'ADT 66 et du CRT Occitanie

La thématique de cette saison est : « *Témoin de son temps* ».

Cette thématique structure les 3 axes de la programmation scientifique, artistique et culturelle. Elle sera à l'origine de projets en direction des publics et des territoires.

Elle se décline en :

- 15 rencontres avec des témoins et des personnalités du monde scientifique, artistique ou culturel
- 2 expositions temporaires : une artistique, une historique
- 2 cartes blanches et 5 spectacles ou lectures au Mémorial et en Hors les Murs
- 4 temps forts
- 3 résidences d'artistes

## Programmation scientifique

Poursuivre et développer les manifestations scientifiques durant la saison avec :

- 2 Soirées témoins : Abdelkader Hamoumou, Marie Thérèse Camara
- 2 journées d'études sur *Témoin de son temps* associant davantage les publics via des projets menés en amont sur les sujets abordés donnant lieu à des interventions

## Programmation artistique

- Danse avec une carte blanche à Christian Rizzo
- Théâtre avec une carte blanche à Marcel Bozonnet autour de la diffusion de son spectacle *La neuvième nuit*
- Littérature avec Laurent Gaudé (prix Goncourt), Javier Cercas et Alice Zeniter (Prix des libraires) en partenariat avec le Centre Méditerranéen de Littérature
- Photographie avec une exposition sur la guerre d'Algérie en France et en Algérie (commissariat Jean Jacques Jordi, historien) en partenariat avec Le Centre International de Photojournalisme
- Salons de lecture / Levers de soleil :
  - Sur les témoignages du camp de Rivesaltes  
*Récits de Rivesaltes*  
*Récits d'exils*  
*Journal de Friedel Bohny Reiter*
  - Sur des œuvres littéraires  
Poésie autour d'Antonio Machado : Pedro Soler, Gaspard Claus, Anne Alvaro  
Littérature avec le roman de Menyhért Lakatos *Couleur de fumée une épopée tzigane* (distribution en cours)

## Programmation culturelle

Dans le cadre des *Nuits du Mémorial*

- Benjamin Stora
- Marcel Bozonnet – ancien pensionnaire et Administrateur de la Comédie Française, développant des projets artistiques avec les artistes de pays en guerre, et Michel Agier, anthropologue, membre du CS du Mémorial
- Jacques Attali

## Projets fédérateurs et travail d'action culturelle et pédagogique en lien avec la programmation

Chaque élément de la programmation scientifique, artistique et culturelle fait l'objet de projets d'action culturelle et pédagogique plus nombreux en direction des publics, et des publics scolaires. Ces projets se déclinent de différentes manières : rencontres avec les invités de la programmation (*Nuits du mémorial*, *Soirées Témoins*..), participation à des ateliers ou à des projets artistiques (cartes blanches, résidences), débats à l'issue des spectacles ou des salons de lecture.

### 1. Autour de la programmation

- Rencontres littéraires (Laurent Gaudé, Javier Cercas, Alice Zeniter) : lecture préalable dans les classes des romans des auteurs invités et préparation des questions abordées lors des rencontres
- *Nuits du Mémorial* : mise à disposition dans les classes de la documentation relative aux invités et préparation des rencontres
- Salons de lectures et spectacles en hors-les-murs : mise à disposition des textes lus et des dossiers pédagogiques réalisés sur les spectacles en amont et exploitation pédagogiques /débats à l'issue des représentations
- Soirées Témoins : mise à disposition des témoignages des témoins invités, projets pédagogiques/ préparation des rencontres

### 2. Autour des résidences d'artistes

- Arts Plastiques, écriture, musique autour de l'exposition *De terres et de chairs nous sommes* : visites de l'exposition et ateliers menés par les artistes
- Projet de Film JOSEP – réalisation : Aurel / Production Films d'Ici – Méditerranée : projets d'action culturelle menés autour des dessins de Josep Bartoli et de la réalisation du film d'Aurel
- Festival Radio-France Occitanie –Montpellier – Dialogue(s) et Mémoire(s) tsiganes : travail autour des témoignages des tsiganes internés dans le camp en 1941/1942 et de « Figures libres »

### 3. Via des temps forts Autour de la jeunesse

- Projet *Jeunes et citoyens* mené avec 3 lycées des Pyrénées Orientales et de l'Aude : visites du Mémorial, ateliers, projets pédagogiques articulés avec les journées d'études du Mémorial, rencontres avec des témoins et des associations mémorielles ou caritatives, spectacle et salons de lectures au sein des établissements, réalisation d'un film sur le travail réalisé dans le cadre du projet
- Rencontres des jeunes européens autour de *Témoin de son temps* en partenariat avec les lieux de mémoire partenaires allemands, espagnols, belges et italiens : travail préparatoire, tables rondes, conférences, ateliers, rencontres avec des acteurs de terrain, etc....
- Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme : ateliers autour de l'accueil de l'exposition sur la guerre d'Algérie en France et en Algérie
- Rencontres des *Jeunes ambassadeurs de la mémoire* fédérant le réseau national des lieux de la mémoire de la Shoah : accueil des jeunes ambassadeurs des 13 lieux membres du réseau, travail préparatoire et présentation de leurs projets autour de la notion d'engagement, tables rondes et échanges, etc.

**L'objectif de cette programmation est de développer les projets de territoire en s'appuyant sur le projet « terres de mémoire » qui concernera 11 départements sur les 13 que compte la Région ; ce projet, de rayonnement régional, sera mis en place, en 2018, dans le cadre de la commémoration du 80° anniversaire de la Retirada en 2019**

**La Présidente MALHERBE invite le MCR à s'associer au projet « Pyrénées » du CD66 qui porte sur le développement touristique.**

**Le programme POCTEFA dont l'avenir est incertain au regard de la situation politique de la Catalogne fera l'objet d'une réunion en décembre pour éventuellement déposer un projet en 2018.**

**Dans le cadre des Grands Sites d'Occitanie, le MCR est identifié soit comme un site associé soit comme un site partenaire.**

**Sont validés :**

- canigo grand site
- côte vermeille

**Ces derniers seront présentés en décembre prochain en commission plénière à la Région ; ils seront ainsi les 1° grands site labellisés.**

**Et en janvier seront étudiés les candidatures de Perpignan et de Narbonne.**

**Dans le cadre du programme DILCRA, deux actions seront menées :**

- ateliers autour de l'exposition, en partenariat avec le CIP, sur la Guerre d'Algérie
- ambassadeurs de la Mémoire : 13 lieux de mémoire sont concernés, chacun travaillant avec des lycéens pour tous se retrouver, une année sur 2 à Paris au Mémorial de la Shoah où une remise de diplômes a lieu.

**Afin de réunir ces jeunes tous les ans, il a été décidé, qu'à partir de 2018, l'accueil se ferait aussi dans un lieu de mémoire, une année sur 2 .**

**En mars 2018, cette rencontre aura lieu au MCR.**

**A terme, ce réseau national pourrait devenir un réseau européen.**

**Isabel ALTADILL CHICHET indique qu'un nouveau consul d'Espagne est en poste à Perpignan depuis ce mois d'août et qu'il est très attentif aux projets qui seront proposés dans le cadre des commémorations de la Retirada en 2019.**

**Une rencontre avec le consul est prévue le 14 décembre au mémorial.**

**Denis PESCHANSKI, pour sa part, précise qu'il travaille avec l'ensemble des lieux de l'internement et que dans ce cadre un travail important pourrait être mené avec les scolaires via le programme MATRICE et la mise à disposition des témoignages pour les publics, qu'ils soient scolaires, individuels, via des bornes interactives dont le MCR sera le 1<sup>o</sup> lieu à en être doté.**

*Programmation adoptée à l'unanimité.*

## **EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes Conseil d'Administration du 24 NOVEMBRE 2017**

### **Rapport 11/2017 : Débat d'Orientations Budgétaires**

L'élaboration proprement dite d'un budget primitif doit être précédée d'une phase préalable constituée par le Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B)

Le D.O.B ne constitue pas un acte budgétaire au sens d'une autorisation d'engager des dépenses ou de percevoir des recettes.

Le D.O.B doit aboutir à la définition des priorités et a pour objectif de fournir les indications générales selon lesquelles sera préparé le budget primitif.

Le Conseil d'Administration a débattu des orientations budgétaires.

ANNEXE 11/2017

### **Débat d'orientations budgétaires**

Vu l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, issu de la loi n°92-125 du 6 février 1992, l'élaboration du budget primitif doit être obligatoirement précédée d'un débat d'orientation budgétaire (DOB).

Le DOB détermine les équilibres budgétaires et les choix majeurs qui y sont liés.

Il définit les priorités en matière d'enveloppes et de limites dans lesquelles le budget lui-même sera établi.

Il donne lieu à délibération sans avoir de caractère décisionnel et fournit les indications selon lesquelles sera préparé le budget primitif.

#### **Le Contexte économique et financier**

Le Mémorial ayant ouvert ses portes au public à la mi-octobre 2015, l'exercice 2016 constituait la première année pleine d'exploitation avec un bâtiment encore en année de parfait achèvement, ce qui rendait assez difficile l'évaluation précise des charges de fonctionnement.

On peut donc considéré que l'année 2017 représente l'année de stabilisation du fonctionnement. Si les principes de prudence qui présidaient à l'établissement du budget primitif pour 2017 doivent être conservés, il faut, pour établir le budget primitif 2018 prendre en compte les nécessités de développement du Mémorial, pour accroître sa notoriété, sa fréquentation, son rayonnement sur le territoire de proximité, mais également au plan national et international.

## **Les dépenses de l'EPCC**

### **A) L'exploitation courante**

Les fluides.

Electricité - La consommation électrique constitue un poste important de dépenses qui paraît assez incompressible. Nous poursuivons néanmoins les échanges avec les architectes, la direction des bâtiments de la Région et la société réalisant la maintenance, pour réaliser encore des économies sur la consommation électrique. Des recours auprès des entreprises sont toujours en cours afin de solutionner les dysfonctionnements des équipements qui gèrent la température du bâtiment.

Les services de maintenance

La maintenance du matériel audiovisuel de l'exposition permanente est également assez lourde mais il semble impossible d'y échapper tant la satisfaction des visiteurs dépend du bon fonctionnement des nombreux dispositifs audiovisuels qui constituent une partie importante de l'exposition permanente. Il nous faut être très réactifs pour régler les problèmes techniques et le Mémorial ne dispose pas de personnels techniques en nombre et en compétence suffisants pour y faire face seul.

Les espaces extérieurs

L'entretien des espaces extérieurs fait l'objet d'un marché qui, pour prendre en compte les contraintes environnementales et sécuritaires, notamment par rapport au risque d'incendie, nécessite des interventions régulières et adaptées au site. La construction supplémentaire d'un abri pique-nique à l'entrée du parking (chantier à venir) et le confortement des baraques (chantier en cours) va augmenter les zones d'intervention des entreprises réalisant l'entretien.

Les charges de personnels

L'équipe du Mémorial est actuellement composée de 15,8 ETP, renforcée de 8 missions de service civique, d'un poste de volontariat européen d'un an occupé par une jeune allemande et d'un contrat CIFRE pour 3 ans dont est titulaire un jeune Universitaire en thèse de géographe de l'Université Lyon

Les charges de personnels seront contenues en 2017 conformément à ce qui avait été prévu pour 2017. Il convient tout de même de noter que l'équipe est restreinte en nombre par rapport à des établissements comparables.

La fin des CAE va entraîner une dépense supplémentaire pour le mémorial qui bénéficiait de 2 contrats de ce type.

Le recrutement du personnel est fait en recherchant une polyvalence de compétences et de fonctions. Par exemple, les personnels qui assument des fonctions d'accueil (billetterie, café, librairie) grâce à leur formation initiale de guides conférenciers ou de médiateurs culturels, prennent également en charge des visites, des ateliers de médiation et cela 7 jours sur 7, de mai à Octobre et 6 jours sur 7, de novembre à avril. Il serait impossible autrement de prendre en charge les 350 demandes de visites de groupe rien que sur 2017.

Nous espérons beaucoup de la prochaine mise à disposition des audio-guides pour nous permettre d'accueillir davantage de visiteurs en demande d'une médiation. La visite du site suppose un échange avec un médiateur en début et fin de visite, la qualité de cet échange est un des éléments déterminants de la satisfaction du public. La visite du Mémorial Rivesaltes n'est pas une visite de musée « comme les

autres », les visiteurs ont besoin de poser des questions, de faire part de leurs émotions et les médiateurs doivent être disponibles et formés à ce travail.

L'équipe pour l'administration, les archives, le bâtiment, la sécurité est stabilisée.

L'EPCC s'attache à optimiser au mieux le soutien précieux que lui apportent :

- Les services de la Région (Directions des bâtiments, de la Communication, de l'Enseignement, de la Culture et du Patrimoine, Communication),
- Ceux du Département (Gestion paies, Comptabilité, Téléphonie, Informatique, Communication, Tourisme, Transport)
- Sans oublier le Payeur de Rivesaltes qui en plus de sa mission principale, est un appui essentiel en conseil pour l'administration du Mémorial.

Le recrutement en 2017 d'un personnel dédié à la communication a été très profitable et les retombées de cette valeur ajoutée porte déjà ses fruits. Dans cette même perspective de développement, afin de pouvoir mener des projets spécifiques, le Mémorial a recours à des contrats à durée déterminée pour des missions très définies de 3 à 6 mois, éventuellement renouvelables.

C'est le cas par exemple pour la coordination et l'organisation de certaines résidences artistiques, pour des travaux de recherches historiques, pour la conception d'outils de médiation ou encore pour le montage de projets européens.

Ces contrats de missions sont pour l'instant l'alternative que nous avons trouvée pour ne pas augmenter de façon définitive le nombre de personnels dans l'équipe, notamment en finançant ces missions sur les subventions dédiées aux activités (DILCRA - DMPA par exemple)

Cette pratique n'empêchera pas à terme de devoir envisager d'étoffer l'équipe permanente qui aurait besoin de s'adjoindre des compétences pour répondre aux différents besoins (documentalistes, tourisme, projets européens)

## **Les recettes de l'EPCC**

Les contributions

Le montant des contributions de la Région Occitanie et du Département des Pyrénées Orientales en 2018, sera attendu au même niveau qu'en 2017.

A l'occasion de son premier déplacement en région, le nouveau Préfet de la Dilcra a assuré qu'il souhaitait que l'aide au Mémorial perdure, néanmoins la convention triennale arrive à échéance fin 2017. Il devient donc urgent pour stabiliser le budget de l'EPCC, qu'une nouvelle convention pluriannuelle soit négociée ou encore que l'Etat intègre le CA de l'EPCC.

Il est systématiquement recherché des financements particuliers pour la mise en œuvre du projet scientifique, artistique et culturelle auprès de la DMPA, Dilcra, FMS, les financements européens – des dossiers seront déposés en 2018 sur le programme Leader, POCTEFA, Europe créative, Europe et Citoyens.

En d'autres termes, que la Direction du Mémorial ne s'engagera dans la mise en œuvre de nouveaux projets qu'avec l'assurance d'en avoir trouvé les financements.

Les recettes propres

### **Billetterie :**

La fréquentation en 2017 est aujourd'hui équivalente à l'année précédente. C'est à dire qu'elle devrait atteindre 43 000 visiteurs/année. C'est bien sûr assez frustrant de ne pas avoir augmenté la fréquentation malgré des efforts consentis en communication et en opérations de promotion touristique.

Les catégories de visiteurs ont évolué, ce qui fait un peu diminuer nos recettes : augmentation des visiteurs scolaires et jeunes (gratuité pour les – 18 ans) et tassement du nombre de visiteurs individuels.

La politique tarifaire appliquée pour la billetterie est de 8 € pour le plein tarif, de 5 € pour le tarif réduit et de la gratuité pour les moins de 18 ans en visite individuelle.

Les classes et groupes accueillis en visite accompagnée participe, selon le nombre et la catégorie pour 75 € /150 € et 250 €.

**La Librairie et le Café** continuent à réaliser un chiffre d'affaire stable, important pour la Librairie (autour de 60 000 €) et plus modeste pour le café (20 000 €)

A l'étude des résultats de 2017, il conviendra de réinterroger nos choix de mode d'exploitation – la régie directe, notamment depuis la suppression des deux emplois aidés qui atténuaient les coût salariaux.

Les recherches de financements privés.

Le Fonds de dotation a été créé par la Région pour être l'outil qui doit permettre de lever de fonds auprès d'entreprises privées. Le FDD étant légalement une entité totalement indépendante de l'EPCC, son activité n'apparaît pas dans le budget de l'EPCC.

En conclusion, Il est proposé aux membres du conseil d'administration de l'EPCC de construire le budget 2018 avec le même souci de la prudence et de pragmatisme. Il faut poursuivre le développement du projet avec ambition, constance et discernement. L'EPCC a bien sûr besoin de développer ses recettes propres et c'est pourquoi il est important de tout mettre en œuvre pour l'aider à avoir un plus grand rayonnement, notamment par une communication toujours plus efficace et une démarche dynamique et volontaire de positionnement touristique. Pour autant, il ne faudrait pas négliger pour cela les missions premières du Mémorial : développer les connaissances scientifiques et assurer une mission éducative, citoyenne auprès du plus grand nombre et particulièrement auprès des plus jeunes.

BUDGET PREVISIONNEL 2018			
SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES
<b>EXPLOITATION COURANTE</b>		<b>CONTRIBUTIONS PUBLIQUES EPCC</b>	
Fluides	125 000	Région Occitanie contribution actuelle	735 000
Achats	30 000	Conseil Départemental 66 contribution actuelle	395 000
Assurances	12 000	<b>TOTAL CONTRIBUTIONS PUBLIQUES</b>	<b>1 130 000</b>
Maintenance	60 000		
Nettoyage des locaux	60 000	<b>Financement Etat - DILCRA/DMPA</b>	<b>175 000</b>
Services extérieurs et autres	118 000	<b>Financement Europe</b>	<b>25 000</b>
<b>TOTAL EXPLOITATION COURANTE</b>	<b>405 000</b>		
<b>PROJET CULTUREL ET SCIENTIFIQUE</b>	<b>210 000</b>		
<b>EDITION</b>	<b>25 000</b>		
<b>ETUDES ET RECHERCHES</b>	<b>25 000</b>		
		<b>BILLETTERIE</b>	<b>170 000</b>
<b>COMMUNICATION</b>			
COMMUNICATION GENERALE	80 000	<b>LIBRAIRIE</b>	<b>60 000</b>
PRESSE	30 000		
COMMUNICATION TOURISME	19 000	<b>CAFE</b>	<b>20 000</b>
<b>TOTAL COMMUNICATION</b>	<b>129 000</b>		
<b>LIBRAIRIE</b>	<b>55 000</b>		
<b>CAFE</b>	<b>15 000</b>	<b>SUBVENTION CIFRE</b>	<b>14 000</b>
<b>PERSONNEL</b>	<b>710 000</b>		
Dotations aux amortissements	20 000		
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 594 000</b>	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 594 000</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES</b>
<b>ACQUISITIONS</b>	20 000	<b>AMORTISSEMENT DES INVESTISSEMENTS</b>	20 000
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>20 000</b>	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>20 000</b>
<b>TOTAL GENERAL DEPENSES</b>	<b>1 594 000</b>	<b>TOTAL GENERAL RECETTES</b>	<b>1 594 000</b>

On notera une baisse des charges courantes du fonctionnement du bâtiment due à une meilleure maîtrise des dépenses de fonctionnement.

On notera également une stabilité de la masse salariale malgré la perte de l'aide des CAE.

La section d'investissement présente une baisse car l'investissement a été finalisé en 2017 avec la fin de la construction du bâtiment.

Le BP a été construit avec un souci de prudence et la volonté de ne pas surestimer l'apport des financements européens.

Les activités du MCR pourront évoluer en fonction des subventions qui seront obtenues.

Afin de faire évoluer la fréquentation individuelle de manière plus significative, il est indispensable de s'inscrire dans les projets de territoire et de participer à des salons professionnels afin de permettre une meilleure identification du MCR par les tours opérateurs ou les agences réceptives.

Hermeline MALHERBE estime pour sa part que notre fréquentation est loin d'être négligeable si on la compare à d'autres lieux touristiques ou culturels du département.

Il faut poursuivre les efforts déjà engagés.

Pour Carole DELGA, le programme d'actions 2018 est ambitieux et une communication Grand public devra être mise en place au 2<sup>e</sup> semestre 2018 en cohérence avec la communication de la Région.

Quant au fait de ne pas surestimer les entrées, c'est une démarche de gestionnaire prudent.

Pour Denis PESCHANSKI, les périodes de commémoration sont des périodes « positives » pour envisager une augmentation de la fréquentation.

En effet, cela permet de se tourner vers un public plus adulte mais pour cela une campagne de communication de grande envergure et pour cela, un fort accompagnement des tutelles devra être envisagée.

Concernant les dépenses d'électricité, la consommation électrique va être stabilisée mais pour autant il s'agit d'un bâtiment important en taille (4000 M2) pour lequel nous sommes dans les normes de l'étude du projet.

Concernant l'architecture, Denis PESCHANSKI estime que celle du bâtiment est aussi un atout touristique, un but de visite.

Une communication spécifique pourrait être envisagée, et plutôt à destination des adultes.

G.ERRAMUZPE, pour sa part, s'interroge sur la pertinence d'un réseau des lieux architecturaux à créer autour des édifices de R.RICCIOTTI : Marseille, Sète, Lézignan Corbières et le MCR.

*DOB adopté à l'unanimité.*

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 24 NOVEMBRE 2017**

**Rapport 12/2017: CHARTE D'ENGAGEMENT DE LA COMMISSION MEMOIRE**

L'EPCC du Mémorial du Camp de Rivesaltes, soucieux de continuer l'œuvre commune portée par ceux qui se sont attachés, durant de longues années, à transmettre l'histoire du camp de Rivesaltes et à soutenir la réalisation d'un Mémorial, a souhaité réunir les associations mémorielles du département au sein de la *Commission Mémoire*

Il convient aujourd'hui que la charte d'engagement qui sera soumise à tous les membres de la *Commission Mémoire* soit validée aujourd'hui par les membres du CA.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :  
- de valider la Charte d'engagement de la *Commission Mémoire* telle que définit en annexe

Annexe à la délibération 12/2017

**CHARTRE D'ENGAGEMENT**  
**ENTRE LE MÉMORIAL DU CAMP DE RIVESALTES**  
**ET LES MEMBRES DE LA *COMMISSION MÉMOIRE***

Préambule:

L'EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes, soucieux de continuer l'œuvre commune portée par ceux qui se sont attachés, durant de longues années, à transmettre l'histoire du camp de Rivesaltes et à soutenir la réalisation d'un Mémorial, a souhaité réunir les associations mémorielles du département au sein de la *Commission Mémoire*.

Le Mémorial du Camp de Rivesaltes est constitué en établissement de coopération culturelle – EPCC et est représenté par sa Directrice, Madame Agnès SAJALOLI.

Les membres de la *Commission Mémoire* créée le 9 novembre 2015 sont au 17 mai 2017

AAGEEF-FFI (Amicale des Anciens Guerrilleros Espagnols en France – FFI)

ACPG-CATM (Anciens Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants Algérie Tunisie Maroc)

AJIR 66 (Association Justice Information Réparation pour les Harkis)

AFMD (Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation)

ANACR 66 (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance)

APHPO (Association pour la Promotion de l'Histoire dans les Pyrénées-Orientales)

CALIDÉES

CENTRO ESPAGNOL

CIMADE 66 (Comité Inter-Mouvement Auprès Des Évacués)

COLLECTIF GÉNÉRATION HARKI MÉMOIRE ET VÉRITÉ

COMMUNAUTÉ DES GENS DU VOYAGE

COMMUNAUTÉ GITANE DE PERPIGNAN

DAME (Descendants et Amis de la Maternité d'Elne)

FFDJF (Fils et Filles des Déportés Juifs de France)

FFREEE (Fils et Filles de Républicains Espagnols et Enfants de l'Exode)

LDH 66 (Ligue des Droits de l'Homme)

MIEUX VIVRE À RIVESALTES REGARDS

TRAJECTOIRES

ZAKHOR POUR LA MÉMOIRE

Les membres de la Commission Mémoire ci-dessus désignés, souhaitent inscrire leur action commune dans le cadre d'une charte qui définit l'engagement de tous.

### **Mémorial du Camp de Rivesaltes**

Le camp Joffre de Rivesaltes occupe une place singulière et majeure dans l'histoire de France. Il a été tour à tour un camp d'internement de 1941 à 1942 pour les républicains espagnols, les juifs étrangers et les tsiganes, centre de séjour surveillé pour les collaborateurs, dépôt de prisonniers de guerre entre 1944 et 1948 et lieu de relégation des harkis et de leurs familles entre 1962 et 1964. Par ailleurs, un CRA a été ouvert en 1986 sur le site et a fonctionné jusqu'en 2007.

Le mémorial a été construit sur l'ancien îlot F du camp, au milieu des vestiges des baraques où ont vécu plus de 60 000 personnes, et a ouvert ses portes le 21 octobre 2015. Ce bâtiment de plus de 4000 m<sup>2</sup>, conçu par l'architecte Rudy Ricciotti, a vocation à devenir un espace de référence de l'histoire des déplacements contraints de populations et de leur mise sous contrôle.

Le projet du mémorial convoque l'ensemble des sciences humaines et les neurosciences pour interroger les problématiques posées par l'histoire de ce camp et mettre en perspective celles qui trouvent des prolongements dans le monde contemporain. Le mémorial est doté d'un conseil scientifique constitué de 20 personnalités dont les recherches et l'action font référence.

Le mémorial, par ses différentes expositions (permanentes et temporaires), ses résidences d'artistes, sa programmation dans l'auditorium, l'espace d'exposition temporaire, hors les murs, et par son pôle pédagogique, est un lieu d'échanges et de débats par l'organisation de colloques, séminaires, conférences, ouverts aux partenaires de proximité, aux partenaires nationaux et internationaux.

#### 1.Principes généraux et objectifs:

1.1 Les membres de la *Commission Mémoire* sont liés à l'histoire du camp de Rivesaltes et aux populations qui y sont passées, et travaillent à la transmission de ces mémoires, dans le respect des valeurs fondatrices des droits de l'Homme et de la laïcité.

1.2 Le Mémorial du Camp de Rivesaltes et les membres de la *Commission Mémoire* ont pour objectif commun de travailler à la convergence des mémoires liées au camp de Rivesaltes en menant ensemble des partenariats pérennes et constructifs.

1.3 Le Mémorial du Camp de Rivesaltes et les associations signataires de la présente charte s'engagent à s'informer mutuellement des projets qu'ils mènent respectivement et peuvent, s'ils le souhaitent, s'associer pour mener ensemble des projets communs : captations de témoignages, appels à dons ou à collectes, conférences, soirées commémoratives, etc...

1.4 Le Mémorial du Camp de Rivesaltes et les associations membres de la *Commission Mémoire* peuvent si elles le décident construire chaque année, à la date anniversaire de l'ouverture du camp, le 14 janvier, un projet commun défini au préalable.

1.5 Le Mémorial du Camp de Rivesaltes et les associations membres de la *Commission Mémoire* s'engagent à communiquer sur leurs actions communes sur leurs sites/blogs respectifs.

## 2 Modalités

2.1 La *Commission Mémoire* se réunit trois fois dans l'année selon un ordre du jour établi par le mémorial et envoyé 15 jours à l'avance par Le Mémorial du Camp de Rivesaltes. Les membres de la *Commission Mémoire* pourront soumettre une ou des propositions à ajouter à l'ordre du jour jusqu'à 48h avant la tenue de la réunion.

2.2 A chaque début de réunion, dans un souci d'équité et de respect mutuel, une personne est choisie parmi les participants, pour distribuer la parole de façon équilibrée et respectueuse entre les membres de la commission.

2.3 Toute personne (représentant d'association, personne individuelle) qui souhaite faire partie de la *Commission Mémoire* doit en faire la demande par écrit à la direction du Mémorial, qui en informera l'ensemble des membres. Chaque candidature sera examinée lors de la prochaine réunion qui suivra la réception de la demande et sera soumise aux votes de la majorité des  $\frac{3}{4}$  des membres présents. Chaque membre (représentant d'association, personne individuelle) disposera d'une seule voix et, en cas d'absence, pourra donner une procuration écrite.

2.4 La *Commission Mémoire* se positionne au-delà des clivages et des polémiques mémorielles, partisans ou politiques. Toute tentative d'instrumentalisation tendant à faire du Mémorial du Camp de Rivesaltes un lieu de revendication politique n'est pas admise dans cette commission, et peut entraîner l'exclusion du celui qui ne voudrait pas se conformer à cette règle.

Fait à Salses, le

Le Mémorial du Camp de Rivesaltes,  
Représenté par Agnès SAJALOLI Directrice

L'association ACPG-CATM 66 Représentée par  
Président(e),

L'association AAGEEF-FFI Représentée par  
Président(e),

L'association AJIR 66 Représentée par  
Président(e),

L'association AFMD Représentée par  
Président(e),

L'association ANACR 66 Représentée par  
Président(e),

L'association APHPO Représentée par  
Président(e),

L'association CENTRO ESPAGNOL Représentée par  
Président(e),

L'association CALIDÉES Représentée par  
Président(e),

L'association CIMADE 66 Représentée par

Président(e),

L'association COMMUNAUTÉ DES GENS DU VOYAGE Représentée par

Président(e),

L'association DAME Représentée par

Président(e),

L'association FFREEE Représentée par

Président(e),

COLLECTIF GÉNÉRATION HARKI MÉMOIRE ET VÉRITÉ Représentée par

Président(e),

L'association COMMUNAUTÉ GITANE DE PERPIGNAN Représentée par

Président(e),

L'association FFDJF Représentée par

Président(e),

L'association LDH 66 Représentée par

Président(e),

L'association REGARDS Représentée par

Président(e),

L'association ZAKHOR POUR LA MÉMOIRE Représentée par

Président(e),

L'association MIEUX VIVRE À RIVESALTES Représentée par

Président(e),

L'association TRAJECTOIRES Représentée par

Président(e),

La commission mémoire est composée de 19 associations mémorielles, elle existe depuis le début des années 2000.

Cette charte précise les nouveaux principes de fonctionnement entre le MCR et les associations.

La commission se réunit 3 fois par an.

Les travaux sont fructueux, il y a beaucoup d'échanges d'informations sur les actions du MCR avec les associations mémorielles.

A ce jour, des projets sont engagés avec 17 associations.

Malgré les bonnes relations, cette charte a pour objectif de nous protéger des dérives de certaines associations.

*Charte adoptée à l'unanimité.*

## EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes Conseil d'Administration du 24 NOVEMBRE 2017

### Rapport 13/2017: modification du tableau des effectifs

Le Conseil d'Administration se prononce, notamment, sur la nouvelle répartition des postes titulaires et non titulaires sur le poste de gestionnaire administratif et financier.

Il lui appartient donc d'adopter le nouveau tableau des effectifs annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- d'adopter le nouveau tableau des effectifs ainsi proposé qui prendra effet à compter du 25/11/2017
- les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de la structure



Organigramme fonctionnel de l'EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes

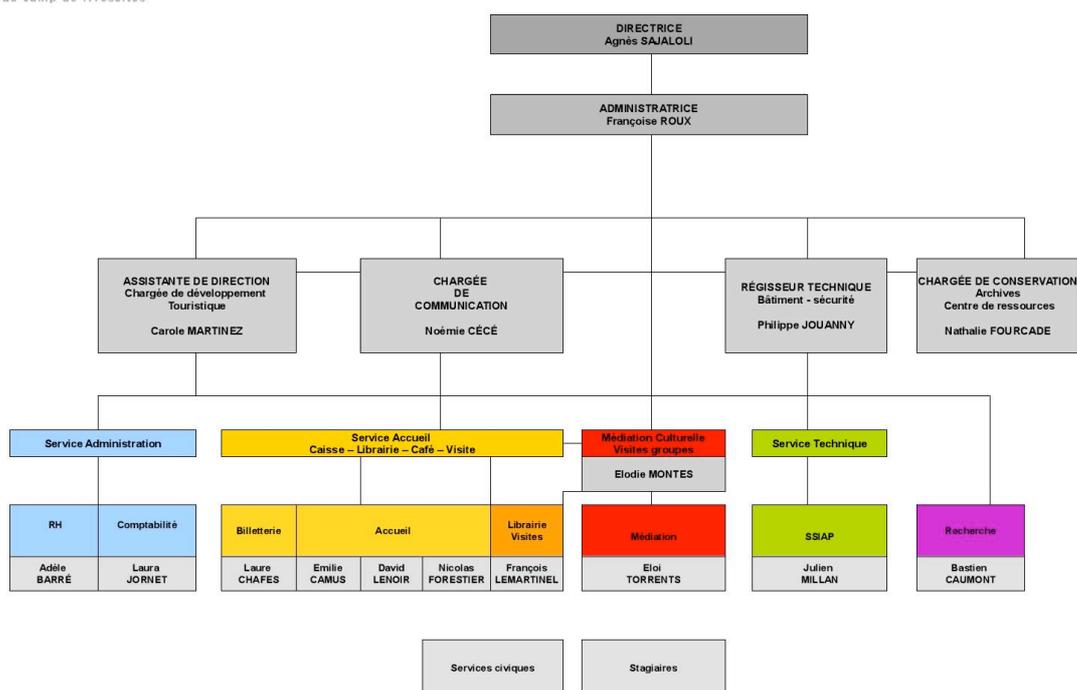


TABLEAU DES EFFECTIFS

CA de 24 MARS 2017

Cadres ou emplois	Catégorie	Postes ouverts aux agents TITULAIRES			Postes ouverts aux agents NON TITULAIRES		
		ETP	Effectif	Temps de travail si non complet	ETP	Effectif	Temps de travail si non complet
<b>DIRECTEUR</b>	A						
Directeur					1	1	
sous total					1	1	
<b>ATTACHE</b>							
Administratrice	A				1	1	
Attachée Conservation et Valorisation du Patrimoine	A	1	1				
sous total		1	1		1	1	
<b>ADJOINT ADMINISTRATIF</b>							
Assistante de direction	C	1	1				
Gestionnaire Administratif et financier	C	1	1		1	1	
Chargé des publics	C	1	1				
Chargé de documentation - Historien	C	1	1				
Chargé de communication	C	1	1		1	1	
Agent d'accueil - responsable billetterie	C	1	1				
Libraire - médiateur culturel	C	2	2				
Agent de contrôle et de guichet	C				2,5	3	
sous total		8	8		4,5	5	
<b>ADJOINT TECHNIQUE</b>							
Régisseur Technique	C	1	1				
SSIAP	C	1	1		1	1	
sous total		2	2		1	1	
<b>ADJOINT DU PATRIMOINE</b>							
Médiation culturelle	C	1	1		1	1	
sous total		1	1		1	1	
<b>DISPOSITIF CIFRE</b>							
dispositif CIFRE					1	1	
sous total					1	1	
<b>TOTAL</b>		<b>12</b>	<b>12</b>		<b>9,5</b>	<b>10</b>	

TABLEAU DES EFFECTIFS

PROPOSITION 24/11/2017

Cadres ou emplois	Catégorie	Postes ouverts aux agents TITULAIRES			Postes ouverts aux agents NON TITULAIRES		
		ETP	Effectif	Temps de travail si non complet	ETP	Effectif	Temps de travail si non complet
<b>DIRECTEUR</b>	A						
Directeur					1	1	
sous total					1	1	
<b>ATTACHE</b>							
Administratrice	A				1	1	
Attachée Conservation et Valorisation du Patrimoine	A	1	1				
sous total		1	1		1	1	
<b>ADJOINT ADMINISTRATIF</b>							
Assistante de direction	C	1	1				
Gestionnaire Administratif et financier	C	2	2				
Chargé des publics	C	1	1				
Chargé de documentation - Historien	C	1	1				
Chargé de communication	C	1	1		1	1	
Agent d'accueil - responsable billetterie	C	1	1				
Libraire - médiateur culturel	C	2	2				
Agent Polyvalent	C				2,5	3	
sous total		9	9		3,5	4	
<b>ADJOINT TECHNIQUE</b>							
Régisseur Technique	C	1	1				
SSIAP	C	1	1		1	1	
sous total		2	2		1	1	
<b>ADJOINT DU PATRIMOINE</b>							
Médiation culturelle	C	1	1		1	1	
sous total		1	1		1	1	
<b>DISPOSITIF CIFRE</b>							
dispositif CIFRE					1	1	
sous total					1	1	
<b>TOTAL</b>		<b>13</b>	<b>13</b>		<b>8,5</b>	<b>9</b>	

Modifications adoptées à l'unanimité

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 24 NOVEMBRE 2017**

**Rapport 14/2017: tarifs complémentaires pour la billetterie et le café**

Dans le cadre de la programmation artistique, culturelle et scientifique du Mémorial et afin de permettre à un large public de participer aux divers événements et afin de proposer une plus large gamme de produits au café, il convient de déterminer de nouveaux tarifs de billetterie et de compléter la liste des produits et des tarifs des articles qui seront vendus au café.

Les nouveaux tarifs et les nouveaux articles et tarifs sont détaillés dans l'annexe jointe à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- d'adopter les grilles tarifaires présentées en annexe de la présente délibération.
- D'inscrire les recettes afférentes au budget de la structure

**Annexe à la délibération 14/2017**

***Billetterie***

**Evènement adulte : 3€**

**Evènement -18 ans : 2€**

**Pass évènement : 20€**

***Café***

**Menu : 15€**

***Tarifs complémentaires adoptés à l'unanimité***

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 24 NOVEMBRE 2017**

**Rapport 15/2017: Création d'un billet couplé avec la Forteresse de Salses**

Il est envisagé la mise en place d'un billet couplé avec la forteresse de Salses afin de favoriser le déplacement des visiteurs sur le territoire.

Il sera proposé aux visiteurs d'acheter un billet qui leur permettra de visiter les deux lieux.

Le tarif appliqué sera de 10€ chacune des structures reversant à l'autre la moitié de cette somme.

Une convention sera établie à cet effet entre les deux structures et un état des billets vendus sera édité tous les 6 mois donnant lieu à une facture de reversement.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- d'adopter le principe de la création d'un billet couplé avec la Forteresse de Salses
- D'inscrire les recettes et dépenses afférentes au budget de la structure

**Ce billet couplé est à l'initiative de la Forteresse de Salses.**

La Présidente MALHERBE s'inquiète que ce billet couplé ne vienne en concurrence du pass'patrimoine 66. La fréquentation de la Forteresse de Salses étant en baisse, il faudra être vigilant que ce dispositif profite bien également à notre clientèle.

F.ROUX : c'est un encouragement au déplacement des publics et la convention ne sera signée que pour 1 an et donnera lieu à une évaluation du partenariat.

Pour Carole DELGA, en terme de proximité géographique, ce billet couplé a du sens même si la proximité historique n'est pas évidente.

G.ESCLOPE s'interroge sur la mise en place d'un tel billet avec le Mémorial d'Argelès sur mer ?

F.ROUX précise que c'est l'objectif de la convention cadre avec les lieux de mémoire, qu' Argelès n'a pas encore signé.

*Billet couplé adopté à l'unanimité*

## **QUESTIONS DIVERSES**

- **audio guides/baraques**
  - o ces deux actions sont menées dans le cadre du programme initial du MCR
    - les audio guides devraient être disponibles en 2018
    - pour les baraques il s'agit de les conforter mais pas de les reconstruire
- **abri pique nique**
  - o il est envisagé à l'entrée du site ; il s'agira d'un bâtiment neutre traité dans le même esprit que le portail
  - o en terme de capacité d'accueil, cela équivaldra à 3 bus scolaires.
  - o Les travaux devraient démarrer au printemps 2018
- **Enregistrement de témoignages**
  - o Recueil de nouveaux témoignages
  - o 4 témoins déjà enregistrés
  - o 5 témoins en attente
  - o dans le cadre du programme « terres de mémoire », de nouveaux témoignages devraient intervenir.

Pour conclure Carole DELGA dira que le MCR est un vaisseau complexe à piloter par :

- le bâtiment
- l'histoire
- le sujet traité

Mais pour autant tout ceci n'est pas un frein au développement du lieu ; l'équipe est pleinement dans l'animation du lieu et dans le partage.

La séance est levée par la présidente à 18H30.

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes**

**Conseil d'Administration  
Du vendredi 24 mars 2017  
Au Mémorial du Camp de Rivesaltes**

**Etaient présents :**

**Pour le Conseil Régional**

Mme Carole DELGA  
Mme Eliane JARYCKI  
M. Sébastien PLA

**Pour le Conseil Départemental**

MME Hermeline MALHERBE  
M. Rémi LACAPERE

**Personne qualifiée**

M. Jean Claude GAYSSOT  
Mme Geneviève ERRAMUZPE  
M. Serge KLARSFELD

**Représentant du personnel**

M. Philippe JOUANNY

**Conseil Scientifique**

M. Denis PESCHANSKI

**Excusés :**

Mme Dominique SALOMON  
Mme Ségolène NEUVILLE  
Mme Anne LAUVERGEON  
M. Jean Jacques LOPEZ  
M. Roger BARRIE  
Mme Isabel ALTADILL-CHICHET

**Etaient invités :**

Mélodie CHIBATTE  
Agnès SAJALOLI  
Françoise ROUX  
Carole MARTINEZ

**1. Adoption du Procès- Verbal du Conseil d'Administration du 20 décembre 2016**

*Procès-verbal adopté à l'unanimité.*

## 2. Approbation du compte administratif 2016

### EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes Conseil d'Administration du 24 MARS 2017

#### Rapport 01/2017: Approbation du compte administratif 2016

A la présentation du compte administratif 2016 reprenant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et constatant les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat de l'exploitation de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité (moins le vote de la Présidente sortie le temps du vote), le Conseil d'Administration décide :

- de voter le compte administratif 2016
- d'arrêter les résultats définitifs

**L'exercice 2016 est pour la deuxième année excédentaire : une réserve de fonds a été établie afin de faire face aux charges récurrentes et une affectation en investissement a été programmée pour l'acquisition de matériel scénographique et technique.**

**Ces pratiques font état d'une gestion maîtrisée de la structure, d'autant plus que 2016 représente la 1<sup>ère</sup> année de plein exercice ; 2015, avec l'ouverture du mémorial en fin d'année n'avait pas permis d'appréhender véritablement le fonctionnement de l'établissement.**

**En 2016, les recettes ont été plus importantes que celle prévisionnées (par exemple la librairie dégage un chiffre d'affaires plus important que prévu), quant aux dépenses, elles ont été contenues.**

**Une somme de 120 000€ qui a été versée par erreur sur le compte de l'EPCC sera reversée à la Région à l'issue de ce conseil d'administration.**

**Pour 2017, un budget plus important sera accordé à la communication afin de conserver la dynamique.**

**JC GAYSSOT demande si le Fonds de Dotation apparaît dans le budget de l'EPCC.**

**La réponse est non car le FDD est une structure indépendante de l'EPCC.**

**A ce jour, le FDD a perçu 10 000€ de la part de la Fondation SELIGMANN car celle-ci ne peut pas subventionner en direct des établissements publics.**

**L'EPCC devra demander au FDD que cette somme lui soit reversée puisque des dépenses ont déjà été engagées pour la réalisation de mallettes pédagogiques.**

## 3. Approbation du compte de gestion 2016

### EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes Conseil d'Administration du 24 MARS 2017

#### Rapport 02/2017: Approbation du compte de gestion 2016

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de

titre de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur ainsi que l'état de l'actif et du passif,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016,

Après s'être assuré que le Payeur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans les écritures.

Que l'ensemble des écritures est convenable,

Le Conseil d'Administration décide :

- De valider l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2016
- De déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Payeur n'appelle ni observation ni réserve de sa part

**Le compte de gestion est en tout point conforme au compte administratif et n'appelle aucune remarque de la part des membres du CA.**

#### 4. Affectation du résultat de l'exercice 2016

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 24 mars 2017**

**Rapport 03/2017 : Affectation du résultat de l'exercice 2016**

Le Conseil d'Administration doit statuer sur l'affectation du résultat de la section de fonctionnement et du résultat de la section d'investissement,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

- |   |                     |
|---|---------------------|
| - Résultat de fonctionnement (excédent) | <u>850 631.32 €</u> |
| - Résultat d'investissement (déficit)   | <u>5 142.25 €</u>   |

Le Conseil d'Administration décide d'affecter les résultats comme suit :

Article 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé	5 142.25 €
---------------------------------------	------------

Chapitre 002 (recettes)

Résultat de fonctionnement reporté	845 489.07 €
------------------------------------	--------------

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide :

- De valider l'affectation des résultats comme indiquée ci-dessus
- D'autoriser la Présidente à signer tout document se rapportant à ces affectations.

## 5. Décision modificative 1-2017

### EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes Conseil d'Administration du 24 mars 2017

#### Rapport 04/2017 : Décision modificative n°1-2017 : Affectation des résultats

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de valider la Décision Modificative suivante :

<u>FONCTIONNEMENT</u>					
<u>DEPENSES</u>			<u>RECETTES</u>		
011	CHARGES COURANTES	130 000 €	002	EXEDENT REPORTER	845 489,07 €
022	DEPENSES IMPREVUES	195 489 €			
678	CHARGES EXCEPTIONNELLES	470 000,07 €			
023	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	50 000 €			
<u>TOTAL</u>		845 489,07 €	<u>TOTAL</u>		845 489,07 €
<u>INVESTISSEMENT</u>					
<u>DEPENSES</u>			<u>RECETTES</u>		
001	DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTER	5 142,25 €	1068	AFFECTATION DE RESULTAT	5 142,25 €
2313	GROSSES REPARATIONS	50 000 €	021	VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	50 000 €
<u>TOTAL</u>		55 142,25 €	<u>TOTAL</u>		55 142,25 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide de valider la Décision Modificative telle que décrite dans le tableau ci-dessus

## 6. Modification du tableau des effectifs

### EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes Conseil d'Administration du 24 MARS 2017

#### Rapport 05/2017: modification du tableau des effectifs

Le Conseil d'Administration se prononce, notamment, sur les créations des emplois permanents.

La modification a apporté aujourd'hui au tableau des effectifs concerne les postes suivants :

- chargée de communication
- SSIAP
- Médiation culturelle

Sur ces trois postes, la structure a recouru jusqu'à aujourd'hui à l'usage de CDD pour agents non titulaires. Ces postes s'avèrent indispensables au fonctionnement de l'EPCC, il est donc proposé aux membres du CA d'inscrire au tableau des effectifs ces trois postes ouverts aux agents titulaires.

Il lui appartient donc d'adopter le nouveau tableau des effectifs annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide :

- d'adopter le nouveau tableau des effectifs ainsi proposé qui prendra effet à compter du 25/03/2017
- les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de la structure.

Annexe à la délibération 05/2017

TABLEAU DES EFFECTIFS

AU 10/11/2016

Cadres ou emplois	Catégorie	Postes ouverts aux agents TITULAIRES			Postes ouverts aux agents NON TITULAIRES		
		ETP	Effectif	Temps de travail si non complet	ETP	Effectif	Temps de travail si non complet
<b>DIRECTEUR</b>	A						
Directeur					1	1	
sous total					1	1	
<b>ATTACHE</b>							
Administratrice	A				1	1	
Attachée Conservation et Valorisation du Patrimoine	A	1	1				
sous total		1	1		1	1	
<b>ADJOINT ADMINISTRATIF</b>							
Assistante de direction	C	1	1				
Gestionnaire Administratif et financier	C	1	1		1	1	
Chargé des publics	C	1	1				
Chargé de documentation - Historien	C	1	1				
Chargé de communication	C				1	1	
Agent d'accueil - responsable billetterie	C	1	1				
Libraire - médiateur culturel	C	2	2				
Agent de contrôle et de guichet	C				2,5	3	
sous total		7	7		4,5	5	
<b>ADJOINT TECHNIQUE</b>							
Régisseur Technique	C	1	1				
SSIAP	C				1,5	2	
sous total		1	1		1,5	2	
<b>ADJOINT DU PATRIMOINE</b>							
Médiation culturelle	C				1	1	
sous total					1	1	
<b>DISPOSITIF CIFRE</b>							
dispositif CIFRE					1	1	
sous total					1	1	
<b>TOTAL</b>		<b>9</b>	<b>9</b>		<b>10</b>	<b>11</b>	

TABLEAU DES EFFECTIFS

Proposition du 24/03/2017

Cadres ou emplois	Catégorie	Postes ouverts aux agents TITULAIRES			Postes ouverts aux agents NON TITULAIRES		
		ETP	Effectif	Temps de travail si non complet	ETP	Effectif	Temps de travail si non complet
<b>DIRECTEUR</b>	A						
Directeur					1	1	
sous total					1	1	
<b>ATTACHE</b>							
Administratrice	A				1	1	
Attachée Conservation et Valorisation du Patrimoine	A	1	1				
sous total		1	1		1	1	
<b>ADJOINT ADMINISTRATIF</b>							
Assistante de direction	C	1	1				
Gestionnaire Administratif et financier	C	1	1		1	1	
Chargé des publics	C	1	1				
Chargé de documentation - Historien	C	1	1				
Chargé de communication	C	1	1		1	1	
Agent d'accueil - responsable billetterie	C	1	1				
Libraire - médiateur culturel	C	2	2				
Agent de contrôle et de guichet	C				2,5	3	
sous total		8	8		4,5	5	
<b>ADJOINT TECHNIQUE</b>							
Régisseur Technique	C	1	1				
SSIAP	C	1	1		1	1	
sous total		2	2		1	1	
<b>ADJOINT DU PATRIMOINE</b>							
Médiation culturelle	C	1	1		1	1	
sous total		1	1		1	1	
<b>DISPOSITIF CIFRE</b>							
dispositif CIFRE					1	1	
sous total					1	1	
<b>TOTAL</b>		<b>12</b>	<b>12</b>		<b>9,5</b>	<b>10</b>	

Les modifications portent sur l'ouverture d'un poste de SSIAP et de médiation culturelle aux agents titulaires et la création du poste de chargé de communication.

Sur ces trois postes, nous avons recouru jusqu'à aujourd'hui à l'usage de CDD pour agents non titulaires. Ces postes s'avèrent indispensables au fonctionnement de l'EPCC, nous proposons d'inscrire au tableau des effectifs ces trois postes ouverts aux agents titulaires.

Néanmoins, nous souhaiterions garder la possibilité d'embaucher des agents sur des postes non titulaires pour des missions de courtes durées afin de faire face à d'éventuels surcroûts temporaires d'activité.

Nous attirons votre attention sur le fait que le poste de chargé de documentation/historien est inscrit sans être occupé puisque l'agent est en disponibilité. La réalité des effectifs serait donc de 17 agents.

Par ailleurs, nous avons réduit le nombre (en ETP) de poste SSIAP non titulaire passant de 1.5 à 1.

L'équipe permanente du Mémorial serait composée de 17 agents :

	<b>EQUIPE DU MEMORIAL</b>
<b>A</b>	Directrice – <i>Non titulaire</i>
	Administratrice – <i>Non titulaire</i>
	Attaché de conservation
<b>C</b>	Assistante de direction
	Gestionnaire admin et financier : <i>2 agents dont 1 non titulaire</i>
	Chargé des publics
	Chargé de communication
	Responsable billetterie
	Libraire/médiateur : <i>2</i>
	Agent de guichet : <i>2 agents non titulaires</i>
	Régisseur technique
	SSIAP
	Médiateur culturel
	CIFRE – <i>Non titulaire</i>
	<b>17 AGENTS</b>

## 7. Convention ACFI avec le Centre de Gestion

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 24 MARS 2017**

### **Rapport 06/2017: Convention ACFI avec le Centre de Gestion**

Le Centre de Gestion des Pyrénées Orientales met à disposition des collectivités territoriales et de leurs établissements publics qui en font la demande, dans les conditions exposées ci-dessous, un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection.

Cette fonction consiste à :

- contrôler les équipements et les installations de travail
- proposer toutes mesures pour améliorer l'hygiène, la sécurité, la prévention et les conditions de travail
- en cas d'urgence, proposer des mesures correctives immédiates
- intervention dans le cadre du droit de retrait
- présence avec voix consultative au CT / CHSCT

Pour mener à bien cette mission, l'EPCC signera une convention de mise à disposition d'un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI) avec le Centre de Gestion des Pyrénées Orientales, conformément à l'article 25 de la loi du 26 janvier 1984.

La mise en place de cette convention est prévue pour 1 an à compter du 01/04/2017 et sera renouvelable par tacite reconduction.

En contrepartie de ces prestations, l'EPCC versera au Centre de Gestion des Pyrénées Orientales une cotisation dont le taux est fixé à 0,01% de la masse salariale totale des agents de l'EPCC.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide :

- d'approuver les termes de la convention de mise à disposition d'un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI) entre le Centre de Gestion des Pyrénées Orientales et l'EPCC.
- D'autoriser la Directrice à signer toutes les pièces utiles en la matière
- D'inscrire au budget de la structure les dépenses afférentes

#### **8. Convention constitutive de groupements d'achats pour le marché des télécommunications**

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 24 MARS 2017**

#### **Rapport 07/2017: Convention constitutive de groupement d'achats pour le marché des télécommunications**

Le Conseil Départemental des Pyrénées Orientales couvre l'ensemble de ses besoins en télécommunication par la passation périodique de marchés publics.

D'autre part, il entretient des relations professionnelles régulières avec certains organismes.

Il est alors apparu judicieux de regrouper les achats de services de télécommunication par la voie d'un groupement de commandes entre le Conseil Départemental et ses partenaires.

Cette solution offrirait des conditions techniques et tarifaires avantageuses.

Il appartient aux membres du CA de l'EPCC de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres du groupement

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide :

- De valider le principe de la constitution du groupement de commandes et d'autoriser la signature de la convention
- Désigner un membre titulaire et un suppléant pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres du groupement, à savoir :
  - Titulaire : AGNES SAJALOLI
  - Suppléant : FRANCOISE ROUX
- Donner délégation à la Directrice, pour le suivi des procédures relatives à cette opération
- Autoriser la Directrice à signer et exécuter les marchés.

#### **9. Désignation du titulaire de la licence d'entrepreneur de spectacles**

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 24 MARS 2017**

#### **Rapport 08/2017: désignation du titulaire de la licence d'entrepreneur de spectacles**

Dans le cadre du dossier de demande de la licence d'entrepreneur de spectacles, il est nécessaire de désigner le titulaire de cette licence.

Il est proposé aux membres du CA que la Directrice soit désignée en tant que titulaire de la licence d'entrepreneur de spectacles pour l'EPCC.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide d'approuver la désignation de la Directrice en tant que titulaire de la licence d'entrepreneur de spectacles

**Etant donné que le Mémorial propose plus de 6 représentations par an, il devient indispensable que l'EPCC dispose des licences d'entrepreneur de spectacles.**

**Il apparaît également nécessaire que la directrice soit titulaire de ces licences, ainsi la structure pourra proposer des spectacles dans et hors les murs du Mémorial.**

#### 10. Pré-programmation scientifique, artistique, culturelle de la saison 2017/2018

### EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes Conseil d'Administration du 24 MARS 2017

#### Rapport 09/2017: Pré-programmation scientifique, artistique, culturelle de la saison 2017/2018

La pré-programmation culturelle, scientifique et artistique pour la saison 2017-2018 proposée par la Directrice, telle que présentée en annexe à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide :

- D'approuver la pré-programmation culturelle, scientifique et artistique pour la saison 2017-2018 présentée en annexe à la présente délibération
- D'inscrire les dépenses et les recettes afférentes au budget de la structure

Annexe à la délibération 09/2017

#### **PROGRAMMATION 2017 / 2018**

##### Principes et Objectifs

Le Mémorial a posé les fondations du projet, a structuré son équipe et son fonctionnement, a analysé sa période d'expérimentation et a tiré les conséquences de sa première saison pour préparer sa deuxième saison.

La programmation 2017/2018 aura plusieurs objectifs

1. Renforcer le positionnement du Mémorial
  - Comme un lieu qui interroge le monde d'aujourd'hui à partir de son histoire
  - Comme un lieu d'exigence intellectuelle et artistique accessible à tous les publics
  - Comme un lieu qui traite équitablement les mémoires des populations qu'il représente
  - Comme un lieu de référence pour la jeunesse et la citoyenneté
2. Augmenter la fréquentation du lieu, notamment la fréquentation des publics scolaires
  - Par la présence d'artistes de proximité qui vont mener des projets fédérateurs qui impliquent les publics dans le cadre de leur résidence
  - Par la multiplication de modules de visites adaptés à des publics plus variés
3. Être à l'initiative de projets de territoire
  - Par la création et la diffusion d'outils de médiation en poursuivant la démarche utilisée pour la création du projet « Figures Libres ».

- Par la diffusion de formes artistiques et de lectures hors les murs
- Par la diffusion des témoignages recueillis dans le cadre de l'équipement d'excellence MATRICE
- Par la construction d'un réseau de lieux de mémoire sur les 13 départements de la Région : Castres (Tarn) Septfonds (Tarn et Garonne), Bram (Aude), Récébédou (Haute Garonne), et Gurs (Pyrénées Atlantiques)

La thématique de cette saison est : « *Témoin de son temps* ».

Cette thématique structurera les 3 axes de programmation : scientifique, artistique et culturelle. Elle sera à l'origine de projets en direction des publics et des territoires

Elle se déclinera sur la saison en :

- 15 rencontres avec des témoins et des personnalités du monde scientifique, artistique ou culturel
- 2 expositions temporaires
- 2 cartes blanches et 20 spectacles ou lectures au Mémorial et en Hors les Murs
- 7 temps forts
- 2 résidences d'artistes sur des projets d'action culturelle

#### Programmation scientifique

Renforcer les manifestations scientifiques durant la saison avec :

- 2 Soirées témoin : Abdelkader Hamoumou, Dora Amelan
- 1 colloque organisé en partenariat avec l'UPVD sur les circulations des personnes dans le contexte actuel de la globalisation des échanges
- 1 journée d'études consacrée aux mémoires de la guerre d'Algérie
- 2 journées d'études sur *Témoin de son temps*

Avec également :

- 1 journée de formation EN : comment enseigner la guerre d'Algérie ?

#### Programmation artistique

Musique avec un concert de Cali pour les JEP

Danse avec Christian Rizzo (carte blanche)

Théâtre avec Marcel Bozonnet (carte blanche)

Conte avec Fellag - partenariat en discussion avec l'Archipel

Littérature avec Laurent Gaudé (prix Goncourt) et Bouellem Sansal (Grand Prix du roman de l'Académie Française, Grand Prix de la Francophonie, Prix Édouard Glissant) en partenariat avec le Centre Méditerranéen de Littérature

Photographie avec l'exposition Paul Seen – Commissariat Michel Lefebvre – Journaliste Le Monde – en partenariat avec Le Centre International de Photojournalisme

Cinéma/documentaire avec Patricio Guzman, Ben Salama, Amos Gitai, Valérie Mitteaux, Olivier Joulie

Arts plastiques/Poésie/ Musique avec exposition temporaire *De terres et de chairs nous sommes*

Salons de lecture / Levers de soleil :

Sur les témoignages du camp de Rivesaltes

- Récits de Rivesaltes
- Récits d'exils
- Journal de Friedel Bohny Reiter
- Enfances de Rivesaltes

Sur des œuvres littéraires

- Autour d'Antonio Machado Pedro Soler, Gaspard Claus, Anne Alvaro
- Roman Menyhért Lakatos *Couleur de fumée une épopée tzigane*

## Programmation culturelle

Dans le cadre des *Nuits du Mémorial*

Lilian Thuram

Rony Brauman

Régis Le Sommier – Grand Reporter Paris Match

Nathalie Holt scénographe- fille du Grand décorateur Willy Holt, ancien déporté

Marcel Bozonnet – ancien pensionnaire et Administrateur de la Comédie Française, développant des projets artistiques avec les artistes de pays en guerre

Jacques Attali / Robert Badinter

## Projets fédérateurs

### 1. Résidences d'artistes

- Arts Plastiques, écriture, musique autour de *l'exposition De terres et de chairs nous sommes*
- Musique, son, danse autour de Maguelone Vidal
- Soutien au Projet de Film JOSEP – réalisation : Aurel / Production Films d'Ici – Méditerranée
- Festival Radio-France Occitanie –Montpellier – Dialogue(s) et Mémoire(s)

### 2. Temps forts

#### Autour de la jeunesse

- Projet *Jeunes et citoyens* / 3 journées de rencontres au Mémorial
- Les rencontres des jeunes européens / une semaine
- Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme
- Rencontres des *Jeunes ambassadeurs de la mémoire* fédérant le réseau national des lieux de la mémoire de la Shoah – 2 jours

#### Autour des Rencontres de Rivesaltes

- Rencontres sur des questions de société en lien avec la thématique de programmation *Témoin de son temps*, réalisées à l'initiative du Fonds de Dotation – 2 jours
- Autour de la semaine *Témoin de son temps* consacrée au film/ documentaire sur des portraits ou des parcours de vie liés aux populations et aux questions que pose l'histoire du camp aujourd'hui

**La programmation 2017/2018 a été pensée en continuité du travail déjà accompli et des projets menés depuis l'ouverture.**

**Denis PESCHANSKI** tient à remercier la Région pour son soutien accordé au programme MATRICE pour le traitement des 82 témoignages recueillis. Les transcriptions ont demandé un travail important qui permet dorénavant de disposer d'une base de données composée de 82 témoignages des différentes communautés qui vont permettre au Mémorial d'utiliser cette matière au plan pédagogique et qui pourront trouver des applications pour le tout public.

Certains extraits ont déjà été utilisés dans l'exposition permanente ainsi que dans le cadre du réseau CANOPE (réseau de l'Education Nationale à destination des enseignants).

**G.ERRAMUZPE** s'interroge sur le fait que ces témoignages puissent être accessibles en ligne sur le site du Mémorial ? La réponse est qu'ils ne seront accessibles que dans le cadre pédagogique.

**F.ROUX** précise que cette question a été abordée au sein du Conseil Scientifique par rapport au projet de développement du Mémorial.

Pour les membres du CS, ce dispositif, comme le centre de ressources dans sa globalité, doit se développer progressivement. Il faudra à terme disposer d'un personnel compétent pour utiliser toutes les ressources de la base de données.

En revanche, comme le précise Denis PESCHANSKI, le CS estime que ces témoignages pourraient nourrir les publications du Mémorial en plus des cahiers de Rivesaltes, avec une mise en perspective des témoignages. L'EPCC pourrait être partenaire de MATRICE en lieu et place de la Région, et ceci même si comme le précise JC GAYSSOT la Région est dépositaire de ces témoignages et en détient la propriété juridique.

Hermeline MALHERBE souhaite faire une synthèse de l'activité du Mémorial, en commençant par féliciter l'ensemble de l'équipe pour le travail réalisé.

Ensuite, quid des partenariats départementaux ?

F.ROUX indique qu'un travail commun avec Elne, Argelès, Collioure, MUME et le Mémorial est en cours avec la rédaction d'une convention cadre entre toutes ces structures avec pour objectif d'avoir une communication commune à destination des visiteurs de ces sites.

Il est important de travailler en réseau pour répondre à la nécessité de valoriser l'histoire commune notamment celle liée à l'exil espagnol et aux populations concernées par l'internement pendant la 2<sup>nd</sup>e Guerre mondiale.

Les formes juridiques étant différentes, nous sommes en attente des validations des tutelles de ces différents lieux.

L'idée est de créer un circuit favorisant la circulation des publics entre ces différents lieux même si les différentes modalités d'entrée (payant ou non, tarifs) entravent la création d'un pass commun.

Le travail est également en cours dans le cadre des programmes européens transfrontaliers pour la création d'une application mobile, réflexion à l'initiative de la Generalitat dans le cadre du programme européen POCTEFA.

Un travail de promotion touristique en lien avec l'ADT a été aussi engagé avec la participation du Mémorial à des salons grands publics ou professionnels, ainsi que des accueils de presse ou conférences de presse.

JC GAYSSOT indique qu'il faut travailler avec l'euro région, en direction des universitaires, dans le cadre de la commémoration de la Retirada en 2018/2019.

S.KLARSFELD précise qu'à l'été 2017 ce sera le 75<sup>e</sup> anniversaire de la Déportation ; une commémoration aura lieu au Mémorial de la Shoah et qu'une commémoration pourrait être organisée en septembre au Mémorial du Camp de Rivesaltes.

Carole DELGA indique que dans le cadre du protocole de coopération signé entre la Région et la Généralitat, un volet « mémoire » a été intégré.

Denis PESCHANSKI précise qu'un programme scientifique TOULOUSE/MONTPELLIER/PERPIGNAN/BARCELONE pourrait être construit avec la tenue d'un colloque dans chaque ville.

A.SAJALOLI indique qu'une rencontre avec les 2 FRAC est prévue pour un projet d'exposition.

Carole DELGA propose qu'un partenariat avec le FRAC de Catalogne soit également envisagé.

Hermeline MALHERBE indique que VISA OFF aura pour thème la « retirada » en 2019.

Dans le cadre des projets liés à la commémoration de la Retirada, R.LACAPERE estime que le Mémorial doit assurer et permettre la convergence des différents projets.

S.KLARSFELD présente sa dernière publication sur le Mémorial dont il en a envoyé quelques exemplaires afin de les distribuer aux membres du CS et du Conseil d'Administration.

Concernant cet ouvrage, Denis PESCHANSKI regrette que les actions de la société civile locale et celles réalisées par les Collectivités ne soient pas davantage mises en valeur dans cet ouvrage.

S.KLARSFELD précise que cet ouvrage est également un hommage rendu à la personne qui a organisé les premières commémorations et engagé les premières tractations pour la création d'un mémorial.

#### QUESTIONS DIVERSES

Un avenant doit être ajoutée à la CMAD afin que l'EPCC soit gestionnaire de l'exposition permanente mais la propriété en restant à la Région.

Dans le cadre de l'AMO c'est l'agence 3<sup>e</sup> pôle qui a été choisie pour l'accompagnement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H00.